



DOSSIER DE PRESSE

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

Une production d'électricité au cœur de la région
Grand Est

Crédit photo : Didier Marc



DOSSIER DE PRESSE

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

Une production d'électricité au cœur de la région
Grand Est



FICHE D'IDENTITE DE LA CENTRALE DE NOGENT-SUR-SEINE

Date de mise en service	1987 pour l'unité de production n°1 1988 pour l'unité de production n°2
Production en 2018	17,13 TWh
Nombre d'unités de production	2
Puissance totale	2 réacteurs à eau pressurisée de 1 300 MW
Effectif total	780 salariés EDF et 407 salariés permanents d'entreprises partenaires

CENTRALE NUCLEAIRE DE NOGENT-SUR-SEINE (AUBE)



Les grandes villes et axes de communication



- Préfecture de région
- Préfecture départementale
- Sous-préfecture
- Autre ville



SOMMAIRE

1. La centrale de Nogent-sur-Seine au sein du parc nucléaire français	4
2. La sûreté nucléaire, une priorité absolue	5
Une activité réglementée et contrôlée en permanence	6
Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima	8
Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics	9
3. La protection des intervenants	10
4. L'environnement, une préoccupation au quotidien	11
5. Préparer l'avenir du site	13
Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs	13
Des investissements pour préparer l'avenir	14
Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs	14
Le choix du recyclage du combustible utilisé	14
6. La centrale de Nogent-sur-Seine, un acteur économique local incontournable	15
Des retombées économiques importantes	15
Un ancrage territorial renforcé	15
Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap	16
Des partenariats forts avec les acteurs locaux	16
7. Une information continue du public	18
8. Chiffres clés 2018	21
9. Dates clés	23



DOSSIER DE PRESSE

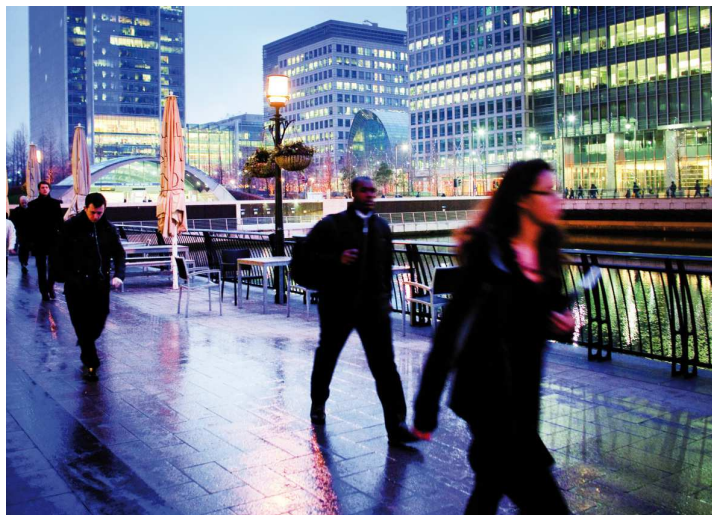
La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine
Une production d'électricité au cœur de la région
Grand Est



1. La centrale de Nogent-sur-Seine au sein du parc nucléaire français

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine est située dans la commune de Nogent-sur-Seine, dans le département de l'Aube. Composée de deux unités, elle produit en moyenne 18 TWh par an, soit 4 % de la production nucléaire française. Quotidiennement, ce sont plus de mille hommes et femmes qui œuvrent à la production en toute sûreté d'une électricité compétitive et faiblement émettrice de CO₂.

Les 58 réacteurs français actuellement en exploitation appartiennent à la même technologie, appelée « réacteur à eau pressurisée » (REP) et déployée dans l'hexagone entre 1977 et 1999. La centrale de Nogent-sur-Seine fait donc partie d'un parc standardisé qui permet de mutualiser les ressources d'ingénierie, d'exploitation et de maintenance et de disposer d'un retour d'expérience important, applicable à l'ensemble des sites.

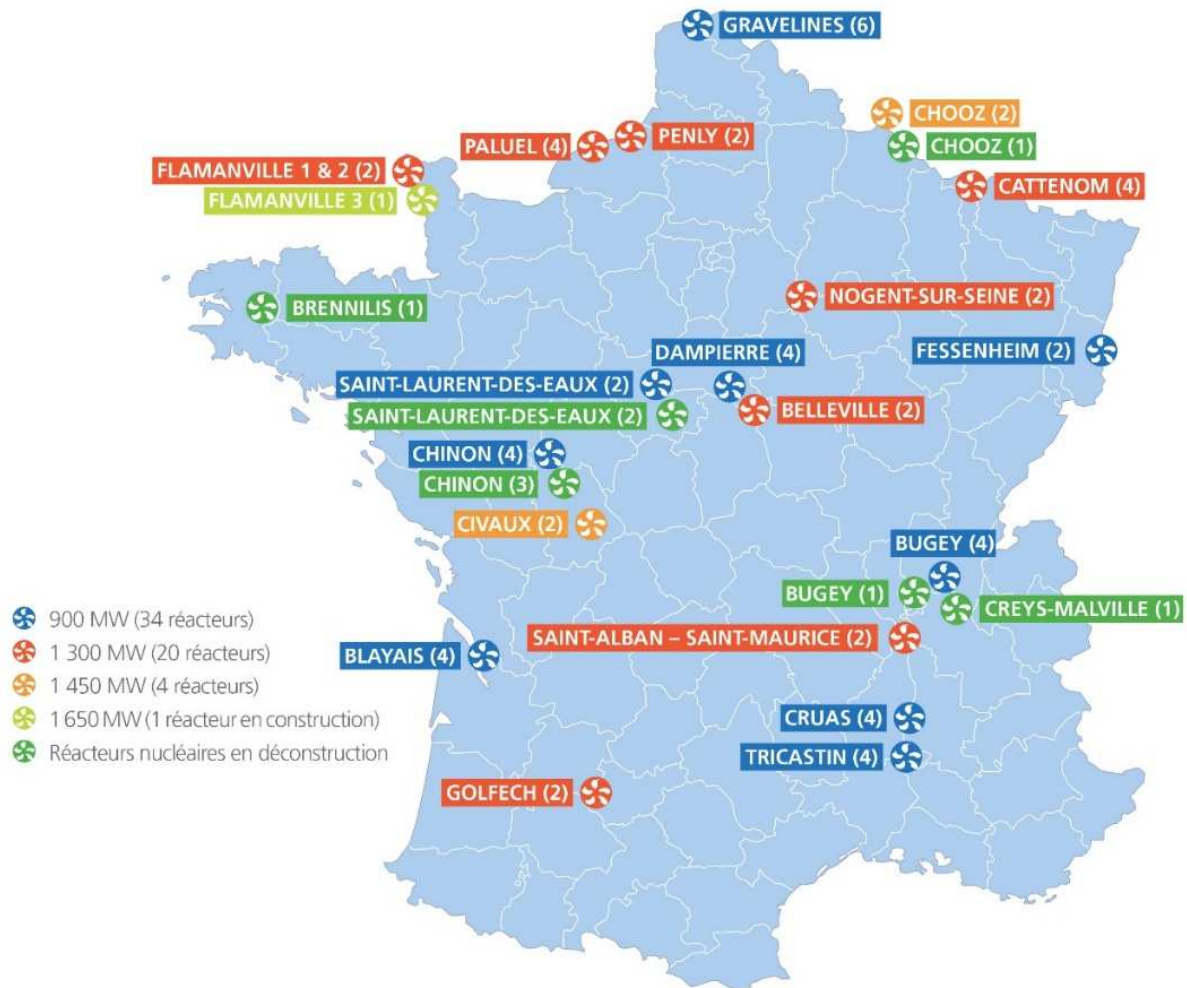


En 2018, le parc nucléaire français a produit 393 TWh.

La centrale de Nogent-sur-Seine a, quant à elle, produit 17,13 TWh, soit un peu plus de 4 % de la production nucléaire française d'EDF.



LES CENTRALES NUCLEAIRES EN FRANCE



2. La sûreté nucléaire, une priorité absolue

A la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, la sûreté repose :

- Sur le professionnalisme des équipes formées en permanence à la rigueur d'exploitation. Ainsi, chaque année 79 533 heures de formation dont 9 739 heures sur un simulateur (réplique exacte de la salle des commandes) sont réalisées par nos 780 salariés, afin de s'entraîner à faire face à tous types de situations.



DOSSIER DE PRESSE

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine
Une production d'électricité au cœur de la région
Grand Est



- Sur un service indépendant, chargé des contrôles qualité et de la vérification du respect des exigences de sûreté. Ainsi, 9 ingénieurs s'assurent au quotidien que l'ensemble des règles de sûreté est respecté.
- Sur des équipes d'astreinte, mobilisables 24h sur 24.

La « culture de sûreté » repose sur les compétences collectives et individuelles acquises depuis le début de l'exploitation du parc nucléaire et développées en permanence grâce à un investissement important dans la formation.

Une activité réglementée et contrôlée en permanence

Comme toutes les centrales nucléaires d'EDF, la centrale de Nogent-sur-Seine est soumise aux contrôles de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure, en toute indépendance au nom de l'Etat, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour protéger les travailleurs, les riverains et l'environnement des risques liés à l'exploitation nucléaire.

L'ASN contrôle ainsi, lors d'inspections programmées ou inopinées, les installations nucléaires de base, depuis leur conception jusqu'à leur démantèlement, les équipements sous pression spécialement conçus pour ces installations, la gestion des déchets radioactifs ainsi que les transports des substances radioactives.

L'ASN est la seule habilitée à autoriser la mise en service ou la poursuite de l'exploitation d'une centrale nucléaire en France. La loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire (dite « loi TSN » et désormais intégrée dans le Code de l'environnement) en a fait une autorité administrative indépendante.

En 2018, dix-neuf inspections ont été réalisées à la centrale de Nogent-sur-Seine, dont six de manière inopinée. Ces inspections donnent lieu à des « lettres de suite », publiées sur le site internet (www.asn.fr).



La centrale dispose alors de deux mois pour répondre aux remarques faites par l'ASN et exposer, si besoin, les actions mises en place.

De plus, les centrales nucléaires d'EDF sont régulièrement évaluées au regard des meilleures pratiques internationales par les inspecteurs et experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans le cadre des évaluations appelées OSART (Operational safety review team). La centrale de Nogent-sur-Seine n'a pas connu d'inspection de ce type en 2018.

Une exploitation transparente

En plus des éléments recueillis lors de ses inspections, l'ASN dispose de données fournies par l'exploitant, conformément à la procédure réglementaire de déclaration des événements significatifs. EDF est en effet tenu de déclarer à l'ASN tout événement significatif qui surviendrait au sein de ses installations nucléaires. Le rôle de l'ASN est alors de vérifier que les problèmes ont été analysés de manière pertinente et que les mesures ont été prises pour corriger la situation et éviter que l'événement ne se reproduise.

Tous les événements ayant trait à l'exploitation, survenus à la centrale de Nogent-sur-Seine, déclarés à l'ASN et rendus publics, sont classés selon une échelle de gravité internationale dite « échelle INES » (International Nuclear Event Scale).

L'échelle INES va de l'écart sans conséquence de niveau 0 à l'accident le plus grave de niveau 7, coefficient attribué à l'accident de Tchernobyl (1986) et à celui de Fukushima (2011).



ECHELLE INES Echelle internationale des événements nucléaires



En 2018, la centrale de Nogent-sur-Seine a déclaré à l'ASN les événements significatifs survenus lors de l'exploitation de ses deux unités de production ainsi que les événements « génériques » (car communs à plusieurs réacteurs) :

- trente-deux événements relatifs à la sûreté dont :
 - o huit de niveau 1, sur l'échelle INES qui en compte 7.
 - o deux « génériques » de niveau 0.
 - o un « générique » de niveau 1.
- neuf événements relatifs à la radioprotection de niveau 0 dont un événement « générique ».
- trois événements relatifs à l'environnement.
- deux événements relatifs au transport de niveau 0 dont un événement « générique ».

Aucun de ces événements n'a eu d'impact sur la sûreté des installations, ni sur la santé des personnes concernées.

Les engagements d'EDF suite à l'accident de Fukushima

Au lendemain de l'accident de Fukushima, en mars 2011, les centrales nucléaires françaises ont fait l'objet d'évaluations complémentaires de sûreté, visant à examiner la robustesse des installations face à des situations extrêmes, dépassant en termes d'intensité l'accident de Fukushima. A l'issue de ces évaluations,



menées par EDF et confrontées aux inspections indépendantes de l'ASN, le régulateur a jugé « satisfaisant » le niveau de sûreté des installations. Sans délai, EDF a engagé un plan d'actions visant à mettre en œuvre les améliorations demandées par l'ASN pour faire face aux situations parmi les plus improbables. S'étalant sur plusieurs années, ce programme comprend notamment :

- la mise en place de la Force d'action rapide du nucléaire (FARN) capable d'intervenir, en cas d'urgence, sur n'importe quel site nucléaire en France et en simultané sur l'ensemble des réacteurs d'un même site. Les quatre bases installées à Civaux, Dampierre, Paluel et Bugey sont pleinement opérationnelles.
- la construction sur chaque site d'un nouveau Centre de crise local (CCL) capable de résister à des événements extrêmes de type séisme ou inondation bien au-delà du référentiel actuel et dimensionné pour gérer un accident grave simultanément sur tous les réacteurs d'un site. Ces installations pourront accueillir sur plusieurs jours des équipes complètes d'exploitants et d'experts qui travailleront en lien avec le niveau national d'EDF et les pouvoirs publics. Sur le site de Nogent-sur-Seine, la construction du CCL débutera sur la période 2023-2025.
- L'installation d'un diesel d'ultime secours (DUS) sur l'ensemble des réacteurs (hors Fessenheim). Le principe est de disposer d'une alimentation électrique supplémentaire en cas de défaillance des deux alimentations externes et des deux alimentations internes déjà existantes. En 2018, le site de Nogent-sur-Seine a poursuivi la construction des bâtiments destinés à accueillir le DUS. En attendant l'installation des DUS définitifs, le site a été équipé en diesel de secours intermédiaire.
- Au total, les dispositions qui seront mises en place suite aux évaluations complémentaires de sûreté représenteront un investissement d'environ dix milliards d'euros pour l'ensemble du parc nucléaire, dont la moitié était déjà prévue dans le cadre des travaux relatifs à la poursuite d'exploitation des unités de production à partir de l'atteinte de quarante ans de fonctionnement.

Une prise en compte des risques en lien avec les pouvoirs publics

En 2018, vingt-quatre exercices ont été organisés à la centrale de Nogent-sur-Seine pour tester les organisations et apporter des améliorations. Ces exercices ont aussi été l'occasion de vérifier l'efficacité des dispositifs d'alerte et la gestion technique des accidents. Car, si la probabilité d'accidents reste extrêmement faible en raison des multiples dispositions prises à la conception et en exploitation, la gestion des risques passe par la mise en place de plans d'urgence, impliquant l'exploitant et les pouvoirs publics, permettant de faire face à tout type de situation :



- les exercices incendies organisés avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).
- le Plan d'appui et de mobilisation (PAM) sous la responsabilité d'EDF, pour traiter des situations complexes et anticiper leur dégradation.
- le Plan d'urgence interne (PUI), sous la responsabilité d'EDF.
- le Plan particulier d'intervention (PPI), sous la responsabilité du préfet et des pouvoirs publics afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger les populations ainsi que l'environnement en cas de risque de rejets.

En 2018, la centrale de Nogent-sur-Seine a organisé six exercices PUI dont deux sur une journée complète avec relève, trois exercices PAM, quatorze exercices incendies organisés avec le SDIS et un exercice national de sûreté nucléaire. Un déclenchement réel de PAM pour la Gestion d'un Aléa Technique a également eu lieu le 17 juillet 2018.

Depuis 2005, le périmètre Plan particulier d'intervention (PPI) est de 10 km autour des centrales nucléaires. En mars 2018, une instruction interministérielle, relative aux modalités de mise en œuvre des campagnes de distribution d'iode dans les périmètres PPI, a fait évoluer ce périmètre qui passe d'un rayon de 10 à 20 km. Les PPI autour des centrales nucléaires sont en cours de réécriture dans tous les départements concernés sous la responsabilité des préfets.

3. La protection des intervenants

La radioprotection

La protection des intervenants susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants dans les centrales nucléaires est une priorité pour EDF. Qu'ils soient salariés d'EDF ou d'entreprises prestataires, ils bénéficient tous des mêmes conditions de radioprotection. L'objectif est de s'assurer que l'exposition aux rayonnements est la plus faible possible pour tous.

La réglementation française impose une limite d'exposition annuelle à ne pas dépasser pour les travailleurs intervenants en zone nucléaire. Elle s'élève à 20 mSv sur 12 mois glissants. De manière préventive EDF s'est imposé un seuil inférieur à la réglementation en vigueur : 18 mSv.



En 2018 à la centrale de Nogent-sur-Seine, aucun intervenant n'a été exposé à plus de 4,9 mSv. Grâce aux nombreuses actions de prévention mises en place par la centrale, la dosimétrie collective (c'est-à-dire la somme des doses reçues par les personnels exposés au sein d'une installation nucléaire) s'établit à 920 H.mSv.

Les niveaux d'exposition, enregistrés par les outils de mesures dont sont obligatoirement équipés tous les intervenants, sont régulièrement transmis à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), organisme indépendant en charge de la surveillance des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. Le bilan de cette surveillance est publié chaque année sur le site de l'IRSN et dans le rapport annuel de l'ASN.

La sécurité : une vigilance de tous les instants

EDF porte une attention particulière à la sécurité de l'ensemble des personnes intervenant sur ses installations, que ce soit dans le cadre des opérations courantes d'exploitation ou lors des opérations de maintenance.

Les efforts constants de prévention des risques ont permis de diminuer le taux de fréquence des accidents. A la centrale de Nogent-sur-Seine, ce taux, défini comme nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées, s'établit en 2018 à 3,2.

Le programme industriel visant à prolonger la durée de vie des centrales entraîne un nombre plus important d'interventions techniques sur les installations. Dans ce contexte, EDF accompagne ses équipes *via* un dispositif renforcé de formation et de sensibilisation aux risques spécifiques liés aux interventions.

4. L'environnement, une préoccupation au quotidien

La recherche d'amélioration continue en matière de respect de l'environnement constitue un engagement majeur pour la centrale de Nogent-sur-Seine.

Les impacts potentiels des centrales nucléaires – radioactivité, chaleur, bruit, rejets chimiques, impact esthétique – ont été pris en compte dès leur conception. Préalablement à la construction des centrales, EDF



a réalisé, pour chacun de ses sites, un bilan radio-écologique initial qui sert de référence pour les analyses effectuées tout au long de l'exploitation.

Le programme de surveillance de l'environnement est établi conformément à la réglementation. Ce programme fixe la nature, la fréquence, la localisation des différents prélèvements réalisés, ainsi que la nature des analyses à effectuer. Sa stricte application fait l'objet de visites et inspections programmées ou inopinées de la part de l'ASN qui réalise des expertises indépendantes.

Ce dispositif est complété par des études annuelles radio-écologique et hydro-biologique d'impact sur les écosystèmes. Elles sont confiées par EDF à des laboratoires externes qualifiés (IRSN, IRSTEA, Ifremer, Onema, laboratoires universitaires et privés, etc.). Tous les dix ans, une étude radio-écologique plus poussée est réalisée. La grande variété d'analyses, effectuées lors de ces études, permet de connaître plus finement l'impact des installations sur l'environnement, et constitue un témoin objectif de la qualité d'exploitation des centrales.

En juillet 2004, l'ensemble des centrales nucléaires a obtenu la certification environnementale ISO 14001. Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur. La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a obtenu sa certification en 2003 et a passé avec succès son audit de renouvellement en 2015. Des audits de suivi ont été réalisés en 2016, 2017 et 2018.

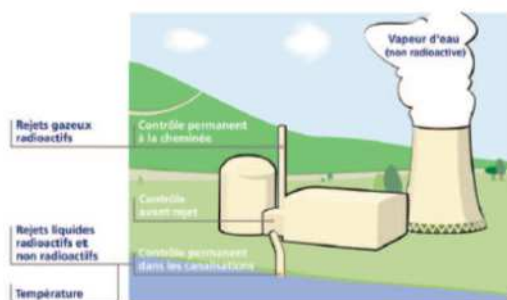
Quarante personnes au sein de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine travaillent en permanence à la maîtrise des impacts de l'exploitation et à la surveillance de l'environnement autour du site. De multiples mesures sont réalisées chaque jour par les équipes de la centrale.

Pour chaque centrale, un texte réglementaire spécifique fixe la nature, la fréquence et le type de contrôles pour chaque paramètre (flux ou débit, concentration, activité, température, etc.), tant au niveau des prélèvements d'eau que des rejets d'effluents radioactifs, chimiques et thermiques.

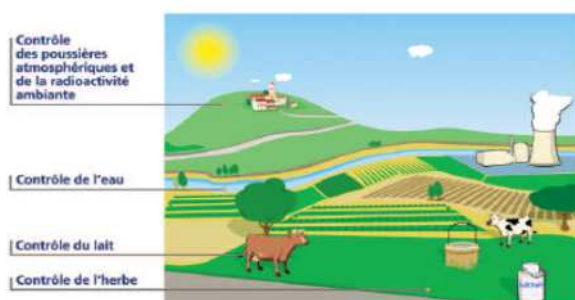
En 2018, à la centrale de Nogent-sur-Seine, 5 000 prélèvements donnent lieu à 15 000 analyses ont ainsi été réalisés pour contrôler les rejets et leur impact sur l'environnement. Les mesures dans l'environnement



attestent du respect de l'Arrêté de Rejet. La centrale publie mensuellement l'ensemble des résultats réalisés dans sa lettre d'information externe, téléchargeable sur son site internet edf.fr/nogent.



Contrôle permanent des rejets



Surveillance de l'environnement

Depuis le 1^{er} février 2010, comme l'ensemble des autres acteurs du nucléaire (CEA, Andra, Marine nationale, etc.), la centrale de Nogent-sur-Seine transmet les résultats de sa surveillance de l'environnement au réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement. Ce réseau national a été développé sous l'égide de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et sa gestion confiée à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). L'ensemble de ces données est disponible sur le site internet www.mesure-radioactivite.fr.

5. Préparer l'avenir du site

Une réévaluation du niveau de sûreté des réacteurs

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a été conçue pour une durée d'exploitation d'au moins quarante ans. C'est l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui, après analyses et examens, se prononce sur la poursuite d'exploitation pour dix années supplémentaires, à l'issue des visites décennales.

La visite décennale intègre une réévaluation et un réexamen de sûreté afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde, puis d'effectuer les modifications nécessaires en augmentant toujours le niveau de sûreté de l'installation.



Les prochaines visites décennales, déterminantes pour la poursuite de l'exploitation de chacun des réacteurs de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, auront lieu en 2019 pour l'unité de production n°1 et en 2020 pour l'unité de production n°2.

Trois types d'arrêts de réacteur sont programmés, tous les 12 ou 18 mois, pour recharger le combustible et réaliser la maintenance de toutes les installations :

- **l'arrêt pour simple rechargement du combustible ;**
- **la visite partielle, consacrée au rechargement du combustible, mais aussi à un important programme périodique de maintenance ;**
- **la visite décennale, qui conclut des contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur.**

Des investissements pour préparer l'avenir

En 2018, la centrale de Nogent-sur-Seine a dépensé plus de soixante-douze millions d'euros dans l'exploitation et la maintenance, ce qui permet de conserver les installations dans un état optimum permanent pour un fonctionnement en toute sûreté. 7 % des commandes passées auprès d'entreprises locales. Près de vingt-huit millions ont également été investis en 2018 : dix millions d'euros pour la rénovation et la construction de bâtiment sur le site et dix-huit millions d'euros pour le grand carénage et la maintenance exceptionnelle.

Une gestion rigoureuse des déchets radioactifs

L'exploitation de la centrale de Nogent-sur-Seine, comme toutes les centrales nucléaires, génère des déchets radioactifs qu'elle gère avec la plus grande rigueur :

- des déchets radioactifs dits « à vie courte », qui perdent au moins la moitié de leur radioactivité tous les 30 ans et représentent 0,1 % de la radioactivité totale des déchets.
- des déchets dits « à vie longue », issus du traitement du combustible nucléaire utilisé. Ce dernier est constitué de 96 % de matière recyclable en de nouveaux combustibles et 4 % de déchets non recyclables.



Les progrès réalisés en matière de gestion de ces déchets ont permis de diviser par trois leur volume, sur l'ensemble du parc, depuis 1985.

Le choix du recyclage du combustible utilisé

La stratégie d'EDF, retenue depuis les années 1980 en matière de cycle de combustible nucléaire, en accord avec la politique énergétique nationale, est de pratiquer le traitement des combustibles usés (uranium recyclable et plutonium).

Ce traitement permet, d'une part, de valoriser la matière recyclable contenue dans le combustible usé pour produire de nouveaux combustibles et, d'autre part, d'isoler les déchets radioactifs, non recyclables, et de les conditionner sous une forme stable et durable qui évite toute dispersion de radioactivité dans l'environnement. En 2018, environ 1 086 tonnes de combustible usé ont ainsi été traitées en France dont près de soixante et onze tonnes pour la centrale de Nogent-sur-Seine.

Aujourd'hui, EDF a engagé le démantèlement de neuf réacteurs définitivement arrêtés situés sur six sites : Brennilis (Bretagne), Chooz (Champagne-Ardenne), Chinon et Saint-Laurent (Pays de Loire), Bugey et Creys-Malville (Rhône-Alpes).

6. La centrale de Nogent-sur-Seine, un acteur économique local incontournable

Des retombées économiques importantes

Dès le lancement des chantiers en 1980, la centrale de Nogent-sur-Seine a participé au développement du tissu économique du bassin de la Champagne-Ardenne et du département de l'Aube.

Actuellement, 780 salariés EDF ainsi que 407 salariés permanents d'entreprises prestataires travaillent à la centrale, tout au long de l'année. En période d'arrêt pour maintenance, près de 600 à 2 000 salariés d'entreprises prestataires s'y ajoutent.

Les entreprises locales sollicitées sont nombreuses : à titre d'exemple, les marchés passés avec les entreprises locales pour la maintenance représentent 6,4 millions d'euros en 2018.

De plus, la centrale contribue à la fiscalité locale à près de vingt-sept millions d'euros, dont plus de dix millions d'euros pour la seule taxe foncière.



Un ancrage territorial renforcé

La centrale de Nogent-sur-Seine accélère sa dynamique partenariale avec ses parties prenantes locales afin de faire de son programme industriel un vecteur de croissance territoriale reconnu de tous. Elle va connaître, dans les prochaines années, une activité intense avec un programme industriel dense. Cet accroissement d'activités engendrera naturellement des retombées économiques directes et indirectes importantes pour le territoire dans plusieurs domaines : emplois, hébergement, restauration, tourisme... En 2018, la centrale de Nogent-sur-Seine a organisé un forum industriel en lien avec l'UPREN (Union Patronale de la Région de Romilly et Nogent), avec les Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Aube, de la Seine et Marne, de l'Yonne et de Reims Epervilly, et les associations régionales des prestataires du nucléaire GIM'EST, PEREN et ENERGIC ST 52 55 pour aller à la rencontre des acteurs publics et économiques et leur présenter les grands travaux du site.

Favoriser l'insertion des jeunes et des personnes en situation de handicap

La centrale de Nogent-sur-Seine assure le renouvellement de ses compétences. Depuis 2010, 382 recrutements, soit près de la moitié des salariés EDF, ont été réalisés dans tous les services du site, principalement les services opérationnels (maintenance, conduite et logistique). La centrale de Nogent-sur-Seine a réalisé 20 embauches en 2018..

Elle s'implique aussi activement dans la formation des jeunes en alternance : trente-neuf apprentis ont été accueillis en 2018 à la centrale dans des domaines variés comme la conduite, les automatismes, la maintenance, la chimie, la radioprotection, etc. De la même façon, elle favorise l'insertion professionnelle des jeunes en accueillant chaque année une quarantaine de stagiaires.

La centrale de Nogent-sur-Seine s'engage également dans l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail : une personne a été embauchée, en 2018.

Des partenariats forts avec les acteurs locaux

La centrale s'implique tout au long de l'année auprès des élus et de tous les partenaires locaux. Depuis son implantation sur le territoire nogentais, la centrale de Nogent-sur-Seine apporte sa contribution au mouvement associatif local. Qu'ils soient sportifs, culturels, socio-économiques ou environnementaux, les partenariats s'inscrivent dans la politique de développement durable du groupe EDF et dans le sillage des actions de sa fondation d'entreprise.



Dans le domaine social, un partenariat avec l'Association de promotion des travailleurs handicapés (APTH) a été signé en 1990. Dans ce cadre, l'association emploie une douzaine de salariés à la centrale. Parmi les activités confiées, figurent l'accueil téléphonique, la collaboration à la bonne gestion du tri des déchets classiques, la gestion et l'entretien des véhicules de la centrale ainsi que le nettoyage des abords du site.



Figure 1 – Téléthon 2018

Depuis 1999, les salariés de la centrale de Nogent-sur-Seine et d'EDF plus largement, apportent leur soutien au Téléthon.

Les dons d'heures effectués par les salariés de la centrale ainsi que leur participation financière, abondés par la centrale, ont permis de collecter 10 000 euros, en 2018. Cette somme a été intégralement reversée par la centrale à l'Association française contre les myopathies (AFM).

Depuis 2014, la centrale de Nogent-sur-Seine fait don de ses rations alimentaires à l'antenne locale de la Croix Rouge. En 2018, une collecte a été organisée auprès des salariés afin de récolter des produits alimentaires au bénéfice de l'association.

Depuis 1992, la centrale de Nogent-sur-Seine et l'Association nature du nogentais (ANN) sont associées autour d'un projet commun de gestion, de suivi et de valorisation des richesses écologiques de la « Réserve de La Prée », espace naturel accueillant plus de deux-cent espèces animales et végétales. Zone inondable typique de la région, la Réserve de la Prée héberge des habitats naturels et des espèces protégées, comme la « Violette élevée » et « l'Inule des fleuves ». L'ANN effectue un suivi scientifique régulier des populations animales et végétales du site.



Figure 2 – Grèbe huppé,
Christian Rousselle

Elle y a également installé des radeaux pour la reproduction des Sternes pierregarins et un observatoire ouvert au public. La centrale de Nogent-sur-Seine a apporté son concours à la rénovation de radeaux établis sur le chenal, installés à la fin des années quatre-vingt par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, afin d'augmenter les populations d'oiseaux aquatiques nicheurs sur le plan d'eau en mettant à leur disposition ces îlots de nidification artificiels.

Aussi, depuis 2016, la centrale a pris une part active à l'implantation de ruches aux abords de la centrale, gérées par la section apicole du comité d'entreprise local. Elle participe également aux événements



Figure 1 - Musée Camille Claudel

d'envergure nationale sur la protection de l'environnement : Berges Saines, Fête de la Nature, Semaine du Développement Durable, etc.

En 2018, le partenariat entre la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine et l'association Chlorophylle a été reconduit pour la onzième année consécutive. En complément d'un soutien financier, le site fournit des équipements de protection individuelle et dispense des formations de sécurité. La centrale leur propose également des

simulations d'entretiens d'embauche afin de les aider à se familiariser avec les exigences du milieu professionnel. Avec la culture d'un jardin biologique -le Jardin de Cocagne- et l'entretien d'espaces verts, l'association romillonne œuvre pour la réinsertion des personnes en difficulté sociale ou professionnelle.

Dans le domaine culturel, la centrale est mécène du Musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine. Elle a notamment participé à l'achat d'une nouvelle œuvre d'art. Par ailleurs, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine soutient également l'Université de technologie de Troyes (UTT) et est mécène de la Fondation UTT depuis 2016. Cette fondation œuvre dans cinq domaines : la recherche, la pédagogie, l'international, la solidarité et l'entrepreneuriat et à ce titre, a pour vocation de développer des projets avec des partenaires. Au-delà de la valorisation des actions pédagogiques de l'UTT, la centrale et l'université ont décidé de mettre en place un projet commun innovant sur les défis énergétiques de demain.

Enfin, la centrale apporte également un soutien financier ou matériel aux associations sportives locales (Football club Nogentais, Provins natation, Club handisport Troyes, Espérance Team Nogent Triathlon, Association Amicale des Pêcheurs à la ligne de Nogent-sur-Seine, Sport Aventure Nogentais 10). Par exemple, elle met à disposition du club de triathlon un plan d'eau pour s'entraîner et prend en charge les analyses de la qualité de l'eau. La centrale est aussi fière du partenariat noué avec le Comité Départemental Handisport Troyen.

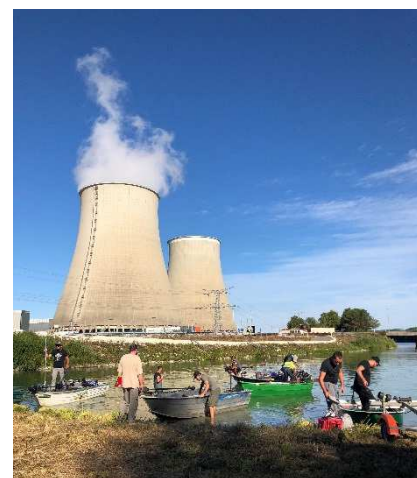


Figure 2 - Concours de pêche 2018



7. Une information continue du public

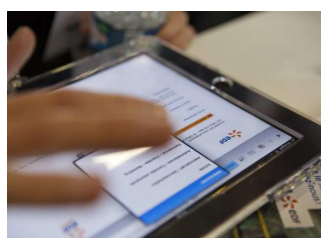
La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine informe systématiquement le public de son fonctionnement et de son actualité :



Le centre d'information du public est ouvert à tous. Des visiteurs y sont accueillis tout au long de l'année et des conférences pour les scolaires y sont données. En 2018, 3 767 personnes ont bénéficié d'une information sur le nucléaire au sein du centre d'information du public de la centrale et 1 796 ont pu prolonger la visite par une découverte des installations.



Tout au long de l'année, plusieurs journées à thème sont organisées, souvent en lien avec les associations locales, avec pour objectif de faire découvrir nos métiers et sensibiliser aux activités liées à la production d'électricité. (Fête de la science, Journée de l'industrie électrique, Fête de la nature, etc.).



L'actualité du site nucléaire de Nogent-sur-Seine, comme celle de tous les autres sites, est disponible sur les pages dédiées à la centrale sur le site internet www.edf.fr - Lien direct : edf.fr/nogent



Le fil Twitter @EDFNogent permet de suivre en temps réel l'actualité de la centrale de Nogent-sur-Seine : 1 222 followers à fin 2018.



La centrale met aussi à disposition des riverains un numéro vert pour informer de l'actualité de la centrale, des modalités d'accès pour la visiter, 7 jours sur 7 : 0800 37 94 27.

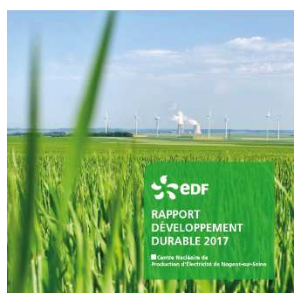


Une lettre d'information, *Nogent-sur-Seine Actualités et Environnement*, est envoyée aux médias, aux représentants institutionnels, aux élus et à la population locale, gratuitement sur abonnement. Elle reprend les actualités de la centrale ainsi que les résultats de la surveillance de l'environnement réalisée deux mois plus tôt. Elle est également disponible, consultable et téléchargeable sur le site internet de la centrale : edf.fr/nogent onglet Actualités.

Pour s'y abonner : communication-nogent@edf.fr



Chaque année, conformément à l'article L. 125-15 et L. 125-16 du Code de l'environnement, la centrale publie un rapport sur la sûreté nucléaire et la radioprotection dans lequel sont développés les principaux résultats concernant la sûreté, la radioprotection et l'environnement de la centrale pour l'année venant de s'écouler. Ce rapport est accessible depuis les pages dédiées à la centrale de Nogent-sur-Seine sur le site internet www.edf.fr/nogent



La centrale publie depuis 2016 un rapport Développement Durable qui présente les différentes actions mises en œuvre par la centrale dans les domaines environnementaux, sociétaux et économiques. Ces actions contribuent pleinement à faire d'EDF un acteur de la transition énergétique, répondant ainsi aux ambitions de la COP21 et de la lutte contre le réchauffement climatique, et à mettre en œuvre le programme du « Grand Carénage », qui vise à prolonger, en toute sûreté, la durée de fonctionnement du site au-delà de quarante ans.



La centrale participe également à la commission locale d'information (CLI). Cette instance rassemble élus, représentants des autorités publiques, experts en sûreté, représentants des milieux industriels et associations de protection de l'environnement. Elle constitue un lieu d'échanges et de relais de l'information auprès du grand public. <https://www.cli-nogentsurseine.fr/>



8. Chiffres clés 2018

Site

Nombre de réacteurs en service :	2
----------------------------------	---

Production

Energie nette produite en milliards de kWh :	17,13
--	-------

Part dans la production française/locale d'énergie nucléaire :	4,4 %
--	-------

Effectifs

Effectif total (salariés EDF) :	780
---------------------------------	-----

Heures de formation (salariés EDF) :	79 533
--------------------------------------	--------

Embauches :	20
-------------	----

Apprentis :	39
-------------	----

Age moyen de l'effectif (salariés EDF) :	38,5
--	------

Salariés permanents d'entreprises prestataires :	407
--	-----

Salariés d'entreprises prestataires sur les arrêts :	600 à 2 000
--	-------------

Retombées socio-économiques

Taxe sur les installations nucléaires :	22 020 000 €
---	--------------

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :	7 854 000 €
---	-------------

Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux :	8 406 000 €
---	-------------

Redevance sur l'eau :	2 804 000 €
-----------------------	-------------

Cotisation sur la valeur ajoutée :	4 978 000 €
------------------------------------	-------------

Redevance voie navigable :	1 138 000 €
----------------------------	-------------

Taxe foncière :	10 354 000 €
-----------------	--------------

Autre redevances :	1 245 000 €
--------------------	-------------



Sûreté

Inspections de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) :	19 dont 6 inopinées
Investissements de maintenance :	72 millions d'euros
Exercices de mobilisation interne pour la gestion d'événements :	24
Événements significatifs pour la sûreté (ESS) de niveau 1	8
dont ESS génériques	1
Événements significatifs pour la sûreté (ESS) de niveau 2	0
dont ESS génériques	0

Radioprotection/Sécurité

Nombre d'accidents avec arrêt de travail :	8 (dont 2 EDF)
Taux de fréquence d'accidents pour les salariés EDF et entreprises extérieures (par millions d'heures de travail) :	3,2
Dosimétrie collective (somme des doses reçues par les personnels exposés au sein d'une installation nucléaire)	920
Nombre d'événements significatif de radioprotection	9 de niveau 0 (dont 1 générique)

Environnement

Prélèvements et analyses :	2 152 et 3 205
Événements significatifs pour l'environnement	3



DOSSIER DE PRESSE

La centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine
Une production d'électricité au cœur de la région
Grand Est



9. Dates clés

Octobre 1980	Début du chantier de construction de la centrale de Nogent-sur-Seine
Juillet 1987	Chargement du combustible de l'unité de production n°1
21 octobre 1987	Premier couplage de l'unité de production n°1
Juillet 1988	Chargement du combustible de l'unité de production n°2
14 décembre 1988	Premier couplage de l'unité de production n°2
1999	Premières visites décennales
2003	Certification ISO 14001
2010	Deuxièmes visites décennales
2015	Renouvellement certification ISO 14001
2016	Lancement de la construction des Diesel d'ultime secours des unités de production n°1 et n°2
2017	Trente ans de l'unité de production n°1
2018	Trente ans de l'unité de production n°2

N'imprimez ce document que si vous en avez l'utilité

EDF – CNPE de Nogent-sur-Seine
BP 62
10401 Nogent-sur-Seine Cedex
Fil Twitter : @EDFNogent
Site internet : edf.fr/nogent

SA au capital de 1 505 133 838 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.fr

CONTACTS

Presse

Pierre MOTHES : +33(3) 25 25 60 06

Aurore BACQUENOIS : + 33(3) 25 25 62 62